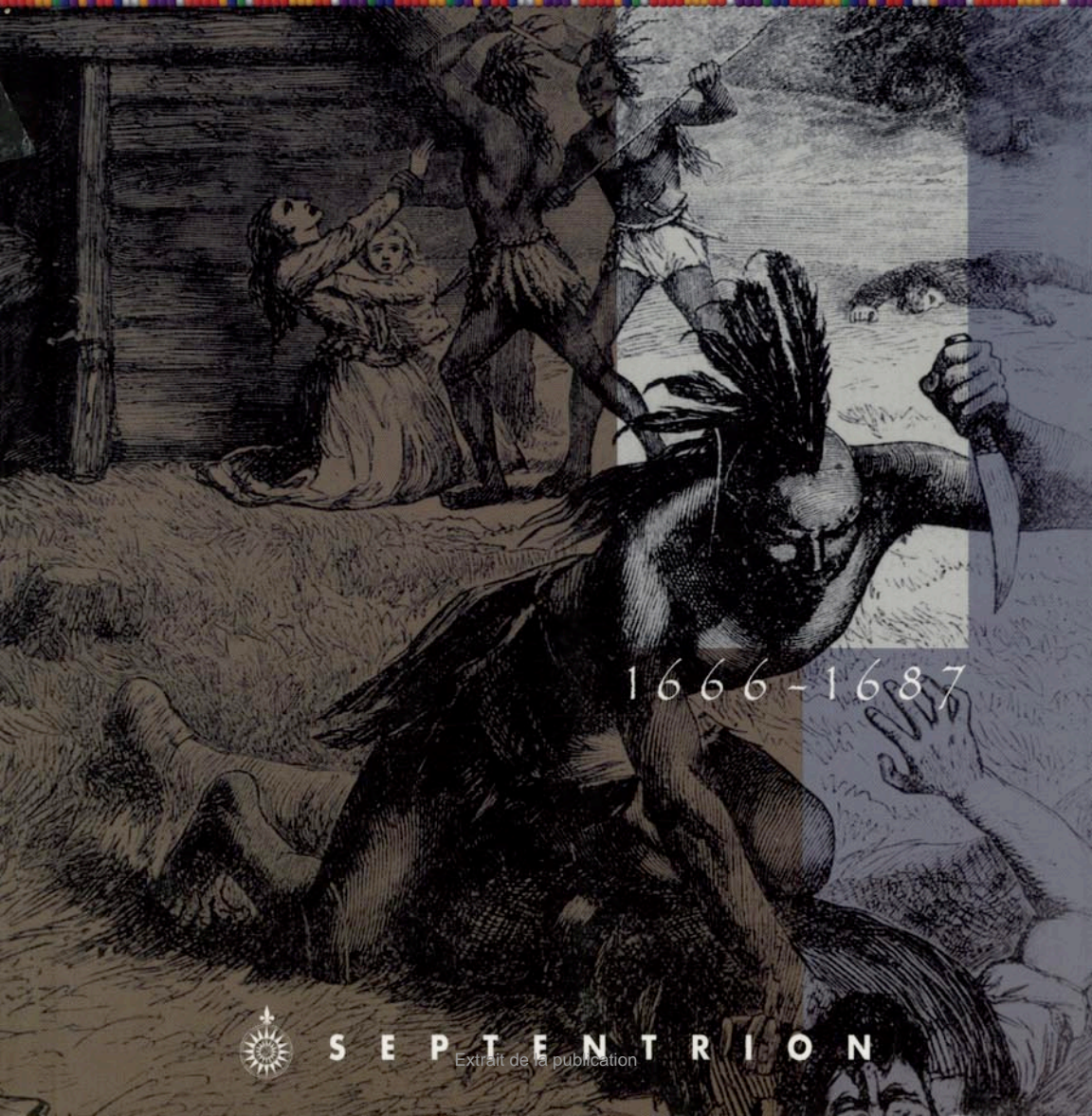


Léo-Paul Desrosiers

3  
TOME

# IROQUOISIE



1666-1687



S E P T E N T R I O N

Extrait de la publication

Carte du Canada ou de la Nouvelle France et des découvertes qui y ont été faites/ Dressée sur plusieurs Observations et sur un grand nombre de Relations imprimées ou manuscrites

Par Guillaume Delisle, géographe de l'Académie Royale des Sciences À Paris/ chez l'auteur Rue des Canettes près de St-Sulpice/ 1703.

Claude Delisle (1644-1720) était géographe et historien. Avec ses quatre fils (Guillaume, Simon Claude, Joseph Nicolas et Louis), il permettra à la France de prendre sa place dans le domaine de la cartographie et de mettre un terme à la domination des Hollandais. Son fils Guillaume (1675-1726), pour sa part, aurait dessiné sa première carte dès l'âge de neuf ans. Outre l'influence de son père, il profitera de l'enseignement et de la protection de Jean Dominique Cassini, célèbre astronome à qui on doit une méthode de calcul des longitudes.

Plusieurs spécialistes considèrent Guillaume Delisle comme le plus grand cartographe de son époque. Il apporta à son métier une rigueur scientifique issue de sa double formation en mathématique et en astronomie. Il n'hésita pas à corriger les travaux de ses prédécesseurs dont ceux des Sanson, autre célèbre famille de cartographes français.

Sur ses cartes de l'Amérique septentrionale, Guillaume Delisle, conscient de l'importance du réseau fluvial, s'intéressa de façon particulière au Mississippi. Au tout début du 18<sup>e</sup> siècle, il pouvait représenter avec une remarquable précision le fleuve Saint-Laurent, les Grands Lacs et le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. Le rôle stratégique de Détroit, fondé par Lamothe Cadillac et Alphonse Tonty à l'été 1701, ne lui avait pas échappé. Dès 1703, il l'indique à la rencontre du lac Erié et du lac Sainte-Claire. À l'Ouest du pays des Iroquois (en majuscules au sud du lac Ontario), il a compris que ce tout nouveau poste qu'il nomme « Le Détroit » offre plus de possibilités que Michillimakinac.

Qu'on la regarde dans n'importe quelle direction, la carte réalisée par Guillaume Delisle en 1703 est riche de renseignements. Les noms des nations indiennes voisinent avec ceux des noms de lieux, de lacs et de rivières ; Acadie, Canada, Saguenay côtoient N. York, Pensilvanie (sic), Mariland (sic), tandis que la désignation triomphante de Nouvelle France rend bien modeste celle de la Nouvelle Angleterre.

Pour le cartographe Herman Moll, cette carte française de 1703 est de la provocation. Dès les lendemains du traité d'Utrecht (1713), il se mettra à l'oeuvre. Deux ans plus tard il publiera sa fameuse « Beaver Map », remarquable par cette scène de castors — inspirée d'une carte de 1698 de Nicolas de Fer selon Edward H. Dahl —, et, en 1720, une autre carte devenue célèbre, cette fois grâce à une vignette représentant le séchage de la morue. Moll, bien que d'origine hollandaise, est devenu un chaud partisan anglais ; il s'est empressé de transformer le Labrador en New Britain, de prolonger la Nouvelle Angleterre jusqu'à l'Acadie et surtout de rattacher aux colonies anglaises la rive nord du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Moll aura des imitateurs : John Senex en 1719 et Henry Popple en 1733. Le traité de Paris permettra aux Britanniques d'établir la frontière actuelle à peu près le long de la ligne de partage des eaux, entre le Saint-Laurent et l'Atlantique.

*Iroquoisie*  
*1666 - 1687*

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada et la SODEC pour le soutien accordé à notre programme d'édition, de même que le gouvernement du Canada pour l'aide financière reçue par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (Padié).

L'éditeur tient à remercier de façon toute particulière la Fondation Lionel-Groulx pour son autorisation de publier ce manuscrit conservé aux Archives du Centre de recherche en histoire de l'Amérique française.

Illustrations de la couverture :

Dessin anonyme tiré de Alvin M. Josephy, jr, *500 Nations. An illustrated history of North American Indians*, Alfred A. Knopf, 1994, coll. Virginia Historical Society. Sur l'épave, un détail d'un tableau conservé au Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, *Martyre des missionnaires jésuites*, anonyme. Sur la 4<sup>e</sup> de couverture, détail d'une carte de John White et un personnage montagnais tiré de la *Carte Géographique De la Nouvelle France* (1612) de Samuel de Champlain.

Chargés de projet : Marcelle Cinq-Mars, Denis Vaugeois  
Mise en pages : Josée Lalancette  
Traitement de l'image : Gilles Herman  
Page couverture : Ose Design  
Équipe éditoriale : Marcelle Cinq-Mars, Jude Des Chênes, Andrée Laprise,  
Jean-Marie Lebel, Louise Tassé, Denis Vaugeois

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications  
vous pouvez consulter  
[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca) ou nous écrire au  
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3  
ou par télécopieur (418) 527-4978

*Données de catalogage avant publication (Canada)*

Desrosiers, Léo-Paul, 1896-1967

Iroquoisie

L'ouvrage complet comprendra 4 v.

Comprend des réf. bibliogr., des cartes, des illustrations et des index.

Sommaire : t. 1. 1534-1652 ; t. 2. 1652-1665 ; t. 3. 1666-1687.

ISBN 2-89448-081-4 (v. 1)

ISBN 2-89448-106-3 (v. 2)

ISBN 2-89448-123-3 (v. 3)

1. Canada - Histoire - Jusqu'à 1763 (Nouvelle-France). 2. Iroquois (Indiens) - Guerres. 3. Fourrures - Commerce - Canada - Histoire. 4. États-Unis - Histoire - ca 1600-1775 (Période coloniale). 5. Indiens d'Amérique - Maladies. 6. Épidémies - Canada - Histoire. I. Titre.

FC305.D47 1998

971.01

C98-941014-5

F1030.D47 1998

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1999

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-89448-123-3

© Les Éditions du Septentrion

1300, avenue Maguire

Sillery (Québec)

G1T 1Z3

Diffusion Dimedia

539, boul. Lebeau

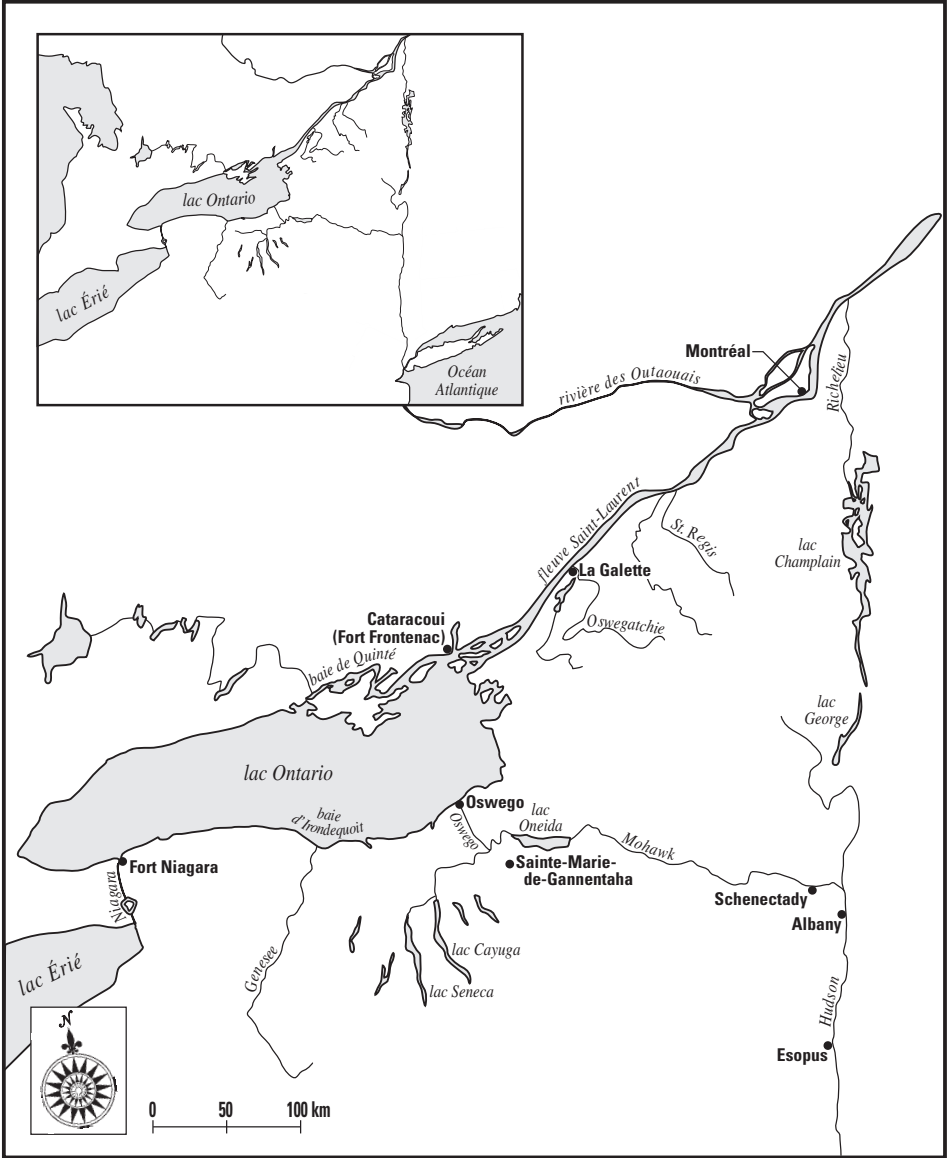
Saint-Laurent (Québec)

H4N 1S2

LÉO-PAUL DESROSIERS

*Iroquoisie*  
1666-1687

SEPTENTRION







## Chapitre 104

### 1666

Le premier conseil a lieu chez M. de Tracy qui reçoit les députés. « Les jours suivants, ils sont traités à la Française plusieurs fois par ces Messieurs ; nous les traitons aussi, mais à la sauvage, dit le *Journal des Jésuites*, donnant au chef de quoi faire un bon festin aux Hurons et aux Algonquins, et le soir leur portant chacun un petit pain, de l'anguille rôtie, quelques pruneaux et de la bière ».

Le même *Journal* contient, au 9 décembre, l'entrée suivante : « La Grande Gueule sut dès lors de je ne sais qui, le dessein formé de Mons. le Gouverneur pour Anniéjé, et en donne avis dans nôtre salle à Garakontié ». Dès le 9, l'un des ambassadeurs apprend donc et communique à ses collègues la nouvelle que le gouverneur général a décidé de faire une campagne d'hiver contre les Agniers. Parlant de cette expédition, la *Relation* de 1666 dira ce qui suit : « ...Il fallait un courage français et la constance de M. de Courcelles pour l'entreprendre ». Le Gouverneur semble donc responsable de cette action militaire. Mais il est invraisemblable qu'il ait agi sans l'assentiment et la collaboration de M. de Tracy et de Talon.

Cette expédition se prépare activement pendant le mois de décembre. C'est l'une des entreprises les plus hardies qui se puissent concevoir. Le raid se fera en plein hiver. Les obstacles principaux seront donc le froid le plus intense de l'année ; les Indiens eux-mêmes entreprennent rarement des expéditions lointaines durant les mois de janvier et de février ; il y a aussi l'épaisse couche de neige qui recouvre le sol et la glace qui se forme sur les cours d'eau. Les simples soldats devront chausser des raquettes canadiennes auxquelles ils ne sont pas habitués et qui les fatiguera beaucoup au moins pendant les premiers jours ; de plus, ils devront marcher du début à la fin, sur une distance de plus de trois cents milles, sans pouvoir profiter, comme ils l'auraient fait en été, d'un transport maritime sur une longue distance. Ils devront transporter sur leur dos armes, munitions, provisions et couvertures, bien que des traînes tirées par des chiens les soulageront un peu. La nuit, ils dormiront n'importe où sur la neige et la glace à côté de quelque grand feu. Et certains jours les vents violents et le froid intense les épuiseront complètement.

Des Canadiens bien habitués au pays entreprendront plus tard cette expédition si tentante, mais si difficile qu'elle ne sera jamais un succès complet. M. de Courcelles, lui, partira avec des soldats qui viennent juste d'arriver sur le sol canadien et qui ne connaissent pas les rigueurs de l'hiver. L'audace

*Alexandre de Prouville de Tracy*  
(v. 1600-1670),  
commandant  
des troupes et  
lieutenant  
général de  
l'Amérique.

« La grande  
Gueule » ou  
*Otreouti*  
(v. 1659-1688),  
chef onontagué

*Garakontié*  
(mort en 1677 ou  
1678), chef des  
Onontagués et  
ami des Français.  
Les Agniers, ou  
Mohawks,  
constituent l'une  
des Cinq-Nations  
iroquoises. Ils  
sont établis au  
centre de l'actuel  
État de New York.

*Daniel de Rémy  
de Courcelles*  
(1626-1698),  
gouverneur de la  
Nouvelle-France  
de 1665 à 1672.

*Jean Talon*  
(1626-1694),  
intendant de la  
Nouvelle-France  
de 1665 à 1668 et  
de 1670 à 1672.



touche ici à l'imprudence ou à la témérité. Quelles sont les raisons de cette hâte ? On sait bien que M. de Tracy aurait dû passer l'hiver au pays en 1664-1665 ; qu'il ne l'a pas pu ; que les troupes sont arrivées si tard en 1665 qu'elles n'ont pu que jalonner de certains forts la route de l'invasion ; tous ces délais coûtent cher et impatientent peut-être le roi et ses ministres. Mais est-ce une raison suffisante ?

*Pierre Raffeix  
(1635-1724),  
jésuite, fondera en  
1668 la mission  
de Laprairie.*

M. de Courcelles part de Québec le 9 janvier 1666. Il a pour lieutenant M. du Gas, un gentilhomme qui est volontaire. M. de Salampar l'accompagne, de même que le père Raffeix, jésuite. Il conduit trois cents hommes du Régiment de Carignan et une centaine de Canadiens. Le détachement quitte ensuite Sillery le 10. Il suit la vaste tranchée pratiquée dans la forêt canadienne qu'est le fleuve. Le troisième jour, le froid est intense. Les soldats ont le nez, les oreilles, les joues, les genoux ou les pieds gelés. Quelques-uns demeurent là sur place et seraient morts si on ne les assistait pas jusqu'au prochain bivouac.

*Pierre Boucher  
(1622-1717),  
gouverneur de  
Trois-Rivières.*

Cinq jours plus tard, le 15, le détachement atteint le Cap de la Madeleine. M. de Courcelles a donné des ordres. Pierre Boucher est venu au-devant de lui. Quand le Gouverneur arrive aux Trois-Rivières, tout est prêt pour recevoir ses troupes. Le 17, il quitte l'endroit avec 80 soldats, quatre officiers et quatre Canadiens ; les autres soldats se remettront un peu plus longtemps de leurs fatigues et de leurs misères. Trois capitaines du Régiment de Carignan, les sieurs de la Fouille, Maximin et Lobiac, avec vingt hommes chacun, se joindront ici à eux. Le 25, ce corps d'armée avance sur la glace du lac Saint-Pierre. C'est un immense pays plat où rien n'arrête la violence du vent. Il souffle ce jour-là avec violence ; de nombreux soldats se blessent en tombant sur la glace et d'autres se gèlent les membres. Le détachement atteint le fort Richelieu, ou Sorel, qui ne peut accueillir tous ces hommes qui doivent improviser des logements formés de glace, de neige ou de branches de pins. Le contingent des habitants de Ville-Marie vient rejoindre le gros du détachement : «...M. le Gouverneur les sachant les mieux aguerris il leur fit l'honneur de leur donner la tête en allant et la queue au retour..., il leur témoignait une confiance particulière..., il les appelait ses capots bleus... ». Charles Le Moyne commande ce groupe hardi ; le sieur de Hautmesnil s'est joint à lui.

*Charles Le  
Moyne (1626-  
1685), soldat,  
deviendra  
seigneur de  
Longueuil.*

*Jean-Vincent  
Philippe de  
Hautmesnil de  
Marigny.*

Le 29 janvier, M. de Courcelles part du fort Chambly et le 30 du fort Sainte-Thérèse, le dernier poste avant la complète sauvagerie ; il a sorti des forts où il est passé, des recrues qui remplaceront les malades ou les blessés. Il commande donc un détachement d'environ six cents hommes. C'est ici qu'il devait trouver les guides indiens de l'armée, une trentaine d'Algonquins que commande Louis Godefroy, sieur de Normanville. Mais ils n'apparaissent pas. Que faire ? Des Canadiens offrent-ils de conduire l'armée ? Ou bien M. de Courcelles ne peut-il s'immobiliser plusieurs jours au fort Sainte-Thérèse faute de provisions ? Toujours est-il qu'il part quand même. La première partie de la route est facile à trouver : on suit le Richelieu qui coule ici à fleur de sol, le lac Champlain et ensuite le lac Saint-Sacrement qui s'étendent dans la large passe

*Louis Godefroy  
de Normanville,  
procureur du  
roi, fils de Jean  
Godefroy de  
Lintot.*





bordée de hautes montagnes. Mais après, il faut s'engager dans l'immense forêt, dans les montagnes, et atteindre là-bas trois ou quatre minuscules bourgades perdues dans l'immensité. Nous sommes en février ; le froid est peut-être un peu moins dur, car on descend vers le sud ; la neige est très épaisse et ralentit la marche en même temps qu'elle fatigue les soldats. Les guides canadiens ne sont pas sûrs de la route ; ils engagent le détachement dans des culs-de-sac, il faut parfois revenir sur ses pas, on perd du temps et on gaspille les précieux vivres.

M. de Courcelles atteint enfin Rensselaerswyck, ou Shenectady, ce village hollandais situé à l'ouest de Fort Orange, aujourd'hui Albany ; la première bourgade des Agniers s'élève à quinze lieues à l'ouest de Shenectady. Les Français ne sont pas loin de leur objectif. Le *Journal des Jésuites* situe leur arrivée le 20 février, les *Relations* parlent du 14, un document anglais indique le 9, bien que cette date semble improbable, étant beaucoup trop rapprochée de la date du départ. Mais en arrivant à Shenectady, M. de Courcelles a créé un « incident international » car il a pénétré avec des soldats armés sur le territoire d'une autre puissance européenne, l'Angleterre. C'est ce que signale un document anglais qui porte le titre suivant : « Relation de la marche du Gouverneur du Canada, avec 600 volontaires, dans les territoires de Sa Grandeur le Duc d'York, en Amérique ». L'auteur raconte avec force détails l'arrivée des Français qui cherchaient leurs ennemis héréditaires, les Agniers ; ils se sont présentés en plein hiver, alors qu'il y avait quatre pieds de neige partout, marchant sur des raquettes et conduisant des chiens traînant des traîneaux chargés de vivres. Ils ont placé leur camp en plein bois à trois jours de voyage du bourg le plus proche des Agniers ; ils pensaient pourtant avoir suivi la bonne route ; ils avaient en effet rencontré des guerriers agniers qui avaient battu en retraite devant eux ; soixante fusiliers français les avaient vivement poursuivis ; mais en avançant, ces derniers étaient tombés dans une embuscade de leurs ennemis qui étaient là, au moins deux cents, embusqués derrière des arbres. Une escarmouche avait eu lieu ; les Agniers auraient tué onze soldats, ils en auraient blessé quelques autres de même qu'un lieutenant. Leurs compagnons se seraient alors retirés vers le gros de l'armée. Les Agniers auraient disparu ayant trois hommes tués et six blessés ; ils seraient apparus plus tard à Albany avec quatre scalps français. La nouvelle de l'arrivée de M. de Courcelles aurait été transmise tout de suite à Albany. De cette dernière ville partent le lendemain trois commissaires qui se rendent auprès de M. de Courcelles pour lui demander avec quelles intentions il pénètre ainsi avec ses soldats sur les territoires du roi de la Grande-Bretagne. Et M. de Courcelles répond que l'expédition qu'il dirige est conduite contre les Agniers ; qu'il n'avait nullement l'intention d'envahir un pays étranger ou de molester les sujets du roi d'Angleterre. Il demande pour ses troupes des vivres qu'il est prêt à payer et que les soldats blessés soient soignés à Albany.

*L'expédition  
de Courcelles  
atteint  
Shenectady.*



Les trois notables anglais accèdent à ces demandes. Ils offrent gratuitement du vin et des vivres. M. de Courcelles pourrait aussi prendre ses quartiers parmi eux, mais il refuse pour partager le sort des simples soldats. Il ne permet pas non plus à ses troupes affamées d'entrer dans Shenectady, car il craint des pillages ou des incidents sur un territoire étranger.

Le jour suivant, sept soldats sont soignés à Shenectady et évacués sur Albany. Des Hollandais apportent des provisions au camp. Se montrant fort généreux, de Courcelles verse le prix fort pour le pain et les pois. Pendant ce délai, les Agniers s'éloignent avec l'intention d'organiser la résistance dans leurs bourgades.

D'après le même auteur, les Français auraient ensuite pris le chemin qui conduit à ces mêmes bourgs. Cependant, ils auraient rebroussé chemin, par panique, ou à cause d'une mutinerie. Cette volte-face a lieu le troisième jour après leur arrivée, soit le 12 février. Les Iroquois disent hautement que c'est une retraite déshonorante. Le narrateur, lui, est d'avis contraire : « Une entreprise aussi hardie et aussi audacieuse, dit-il, ne s'est jamais produite à aucune époque ». Les éclaireurs agniers poursuivent le détachement français jusqu'au lac, mais ils ne lui auraient infligé que bien peu de mal, auraient capturé trois soldats, tué un autre parce qu'il ne pouvait plus marcher et trouvé sur la neige cinq soldats morts de froid et de faim qu'ils auraient scalpés.

*Le 12 février 1666,  
l'expédition  
rebrousse chemin.*

*Le gouverneur de  
Courcelles  
étonné de voir la  
Nouvelle-  
Hollande aux  
mains des  
Anglais.*

Une autre partie du récit est piquante. Par son visage et ses paroles, le gouverneur semblait troublé en apprenant que les Anglais étaient maintenant maîtres de la Nouvelle-Hollande ; il aurait voulu connaître le nombre de soldats formant la garnison d'Albany et comment était le fort qui défendait cette ville. On lui aurait répondu qu'il y avait soixante soldats, que leur capitaine du nom de Baker avait fait venir vingt autres soldats qui étaient probablement arrivés ; que le fort en plus comptait quatre bastions défendus par neuf canons. Ayant trouvé les Agniers résolus et les Anglais sur leurs gardes, de Courcelles aurait alors décidé de revenir sur ses pas avec ses soldats fatigués, mais en promettant de revenir l'été suivant. L'auteur ajoute encore qu'il circulait « beaucoup de rumeurs à l'effet que le Roi français et les États de Hollande étaient unis » contre l'Angleterre. Dans cette Nouvelle-Hollande conquise d'hier, les Hollandais forment l'immense majorité, et leur union avec les Français aurait été fatale aux Anglais.

Ce récit fait se poser quelques questions. De Courcelles ne peut ignorer, au mois de février 1666, que l'Angleterre a fait la conquête de l'État de New York en septembre 1664. C'est pourtant ce qu'il a soutenu ; c'est ce que M. de Tracy lui-même soutiendra au gouverneur de New York dans une lettre du 30 avril 1667 : « ... Nous n'avions pas nouvelle que la Nouvelle-Hollande était sous une autre juridiction que celle des États des Provinces-Unies de la Belgique ».

Ce récit cadre assez bien avec celui des documents canadiens. Il en diffère cependant quant au motif de la retraite soudaine de M. de Courcelles. Les



*Relations* adoptent une autre version. Des prisonniers iroquois, disent-elles, et le commandant de Shenectady affirment que les Agniers et les Onneyouts « étant allés plus avant faire la guerre à d'autres peuples appelés les faiseurs de porcelaines [Andastes], ils n'avaient laissé dans leurs bourgs que les vieillards infirmes et les enfants, et l'on reconnut qu'il serait inutile de pousser plus loin une expédition qui avait tout l'effet que l'on en avait prétendu, par la terreur qu'elle avait mise parmi toutes ces nations, qui n'étaient fières et perfides que parce qu'elles se croyaient inaccessibles à nos troupes ». Ces raisons paraissent assez peu claires. Il semble bien qu'un bon nombre d'Agniers étaient sur les lieux et que M. de Courcelles dut revenir parce qu'il manquait de provisions, que ses troupes étaient fatiguées, que cette marche en forêt sur une distance supplémentaire de quinze lieues paraissait dangereuse après la première escarmouche. M. de Courcelles reviendra avec l'impression que l'expédition qu'il a conduite a été un insuccès complet. Il n'avait ni l'expérience des ennemis, ni l'expérience de la guerre en Amérique qui permettra aux Canadiens sous Frontenac de frapper par surprise ces bourgades perdues. Sans canon, le gouverneur aurait-il pu d'ailleurs prendre d'assaut des bourgades qui connaissaient sa marche ?

*Les causes de l'échec de l'expédition de M. de Courcelles.*

Le *Journal des Jésuites* dit qu'il pleuvait pendant la première nuit passée à Shenectady ; c'était un samedi ; qu'il plut aussi tout le dimanche et que le « soir, on décampa avec précipitation ; on marcha toute la nuit et une partie du lundi ». Le soir, la troupe rencontre les trente Algonquins qui devaient la conduire et « que l'ivrognerie avait arrêtée en chemin ; ils apportèrent quelque soulagement aux troupes par la chasse ».

*Le difficile retour de l'expédition.*

Les vivres manquent complètement au milieu du lac Champlain. Le gouverneur charge des soldats de retrouver les provisions laissées à l'aller dans une *cache* ; elles ont été dérobées. Les troupes doivent marcher épuisées et affamées. Le 8 mars, M. de Courcelles arrive au fort Saint-Louis. On estime qu'une soixantaine de soldats sont morts de faim. Toutefois, plusieurs d'entre eux se présenteront après le gros du détachement et les pertes seront beaucoup moins importantes qu'on ne le pensait.

*Le fort Saint-Louis (site actuel de Chambly)*

Le gouverneur est mécontent de son expédition. Il accuse tout le monde. Il « a eu prise avec le P. Albanel, qui est au fort Saint-Louis... l'accusant d'avoir retardé auprès les Algonquins... Mais comme il n'était pas satisfait, il cherchait à jeter la faute sur les Jésuites. Passant par les Trois-Rivières : Mon Père, dit-il au P. Fremin, en l'embrassant, je suis le plus malheureux gentilhomme du monde, et c'est vous autres qui êtes la cause de mon malheur ». Le 17 mars, il est à Québec où il rencontre M. de Tracy et Talon : « Il attribua d'abord toute la faute de cette expédition aux Pères, qui avaient, disait-il, arrêté les sauvages, etc., parlant en particulier à Mons. de Tracy, et à Mons. l'Intendant ; ce qu'il dit là-dessus (selon que nous l'avons appris de M. d'Auteil) fit grande impression sur l'esprit du dernier ». Plus tard, le vice-roi dit à M. de Courcelles

*Charles Albanel (1616-1696), jésuite, missionnaire et explorateur, curé au fort Saint-Louis en 1666.*

*Jacques Frémin (1628-1691), jésuite, avec les Montagnais près de Trois-Rivières en 1666.*



qu'il était satisfait de l'entreprise ; et M. de Courcelles cessa de tenir des propos accusateurs contre les Jésuites.

*René-Louis  
Chartier  
de Lotbinière  
(1641-1709).*

On raconte aussi divers incidents. Des Iroquois ont harcelé longtemps la retraite des Français. Au cours d'un combat d'arrière-garde, M. d'Aigues-Mortes et quatre soldats perdent la vie. Le jeune Lotbinière remplace Aigues-Mortes. Il est blessé à son tour, mais légèrement. Une trentaine d'Iroquois seraient restés sur place mais ce nombre semble exagéré. Combattant dans la forêt qu'ils connaissent bien, les Agniers n'ont probablement pas de pertes aussi considérables.

*François Dollier  
de Casson  
(1636-1701),  
auteur d'Histoire  
du Montréal.*

Du point de vue militaire, l'expédition n'est pas un succès. Elle n'a pas atteint les bourgades ou les forces militaires ennemies ; de légers engagements n'ont apporté aucun résultat satisfaisant. Mais elle a apporté aux autorités des données précises sur un ancien problème. Les Français connaissent maintenant la distance importante entre eux et leurs ennemis et quel obstacle presque infranchissable elle constitue. L'Iroquois est aussi dans la forêt un traillleur dangereux. Les soldats savent manœuvrer en terrain découvert, mais en Amérique, il n'y en a pas. Les méthodes, la stratégie, la tactique doivent être modifiées. Dollier de Casson le constate : « ...Toutefois comme ils voulaient qu'on suivît la manière dont on se sert dans l'Europe pour se défendre, laquelle est très désavantageuse pour ce pays, aux expériences duquel ils y ajoutaient trop peu de foi : cela fit que les ennemis ne laissaient pas de nous tuer du monde... ».

*Le régiment  
de Carignan-  
Salières.*

*Les Abénaquis,  
constitués d'un  
groupe de tribus,  
sont alors établis  
dans la région  
actuelle du Maine  
et du Nouveau-  
Brunswick.*

Pourtant, l'expédition est loin d'avoir été inutile. La présence d'un détachement français sur l'Hudson fournit un bon thème de réflexions aux Agniers directement menacés et aux Anglais. Le fait que des soldats soient venus une fois indique clairement qu'ils peuvent revenir et que, cette fois-là, il pourrait y avoir de la casse. Les uns et les autres savent qu'un régiment est arrivé et qu'il a une tâche à accomplir. Ni Albany, ni New York ne sont des places difficiles à prendre ; les détachements peuvent trouver des alliés dans les Indiens des colonies anglaises, les Abénaquis par exemple. Si les Iroquois sont détruits, qui apportera des peaux de castor aux factoreries de l'Hudson ? De toute façon, la guerre nuit au commerce et les Agniers qui partent pour la guerre ne peuvent pas aller à la chasse aux castors.

*Le colonel  
Richard Nicolls,  
premier  
gouverneur  
anglais de  
New York, de  
1664 à 1668.*

Ces réflexions portent immédiatement leurs fruits. Tout d'abord, les relations entre les Anglais et les Agniers avaient été peu satisfaisantes. Leur ancien conflit ne s'était pas terminé avec la conquête de New York. Dans une lettre que le gouverneur de New York, le colonel Nicolls, écrira en novembre 1665 au duc d'York, on peut trouver la phrase suivante : « ... J'ai aussi été mêlé à des troubles avec les Indiens, à Fort Albany, et ils étaient si dangereux que j'ai jugé nécessaire d'augmenter le nombre de mes soldats ». Mais maintenant que M. de Courcelles est venu jusqu'à Shenectady, un mouvement s'ébauche pour réconcilier les Agniers et les Français, ce qui suppose ainsi un rapprochement entre les Anglais et les Agniers. De l'ancienne Nouvelle-Hollande devenue l'État de New York, des lettres sont écrites en faveur de la



paix alors que l'expédition française vient à peine de retrouver ses bases de départ. On n'en a pas le texte. Toutefois, des lettres subséquentes y feront des allusions continuelles, les résumeront et répéteront les principaux passages. Le 17 mars, par exemple, un chirurgien du nom d'Hinse, d'Albany, écrit au gouverneur général pour lui signifier que les députés agniers manifestent de bonnes dispositions pour la paix ; il annonce que le gouverneur de New York, Nicolls, a choisi Arent Van Corlaer pour se rendre en Nouvelle-France avec les ambassadeurs agniers, endosser les propositions de ceux-ci et leur donner une garantie morale anglaise. Puis les Commissaires d'Albany, c'est-à-dire les personnes mêmes auxquelles Nicolls a confié l'administration de ce poste, écrivent une lettre qui est datée du 26 mars 1666. On n'en a pas conservé le texte. Toutefois, Nicolls, M. de Tracy et les Commissaires d'Albany en parleront dans des communications subséquentes de façon à en révéler le contenu. Nicolls dira en évoquant ces commissaires que «...leur dessein était de vous aviser rapidement du fait que les Agniers étaient enfin disposés à traiter de paix si vous, de votre côté, étiez disposés de la même façon...»

*Arent van Corlaer ou Curler, interprète hollandais.*

En plus, les Agniers ne feront preuve d'aucune hostilité contre la Nouvelle-France tant que des négociations de paix seront en cours : « Nous leur avons recommandé, bien plus nous leur avons enjoint (en autant que nous avons de l'influence sur eux) de vivre en paix avec les Français ». Les Onneyouts apporteront ces lettres au début du mois de juillet. Elles feront l'objet d'une controverse plus tard entre M. de Tracy et le gouverneur de New York.

*Les Onneyouts, ou Onneiouts, ou Oneidas, constituent l'une des Cinq-Nations iroquoises. Ils sont alors établis dans l'actuel État de New York, d'Utica jusqu'au lac Oneida.*

Mais pendant qu'elles s'écrivent, on dirait qu'un moment d'hésitation, d'incertitude, suit au Canada le retour de la première expédition militaire. Les troupes, épuisées, prennent la route de Montréal où elles vont un peu se refaire. Le 12 mars, elles s'en vont aux Trois-Rivières et à Québec. La neige nouvellement tombée brille sous l'ardent soleil du printemps. L'ophtalmie des neiges se déclare chez les soldats : quelques-uns deviennent aveugles ; leurs compagnons les conduisent par la main. Dès le printemps, les autorités militaires entreprennent la construction, projetée l'automne précédent, du fort Sainte-Anne ; elles ont jugé bon d'avoir une base encore plus rapprochée du pays ennemi. De Courcelles et Tracy chargent trois cents hommes de cette tâche. La Durantaye fait partie de ce groupe. Cet ouvrage est édifié sur la première île qui se présente sur le lac Champlain : elle fait sept milles de long et deux de large ; elle est boisée d'érables, de chênes et de pins. On choisit une pointe sablonneuse à l'abri d'une colline, de façon à avoir un bon poste d'observation. L'ouvrage aura 144 pieds de long, 90 de large, quatre bastions et des palissades de quinze pieds de hauteur. Plusieurs édifices et un fort s'élèveront à l'intérieur ; il pourra accueillir un grand nombre de soldats. Le 20 juillet, tous les travaux sont terminés.

*Ophtalmie : maladie inflammatoire de l'œil.*

*La construction du fort Sainte-Anne, sous le commandement de Olivier Morel de La Durantaye (1640-1716), capitaine du régiment de Carignan.*

Pendant que ces préparatifs militaires contre les Agniers se poursuivent, il s'avère chaque jour que les tribus supérieures sont de mieux en mieux disposées pour la paix et qu'elles veulent s'y maintenir. Le 24 mars, on apprend



*Les Goyogouins  
(ou Cayugas) et  
les Tsonnontouans  
(ou Senecas)  
constituent deux  
des Cinq-Nations  
iroquoises.*

*Garonhiaguera,  
Garonhiagué ou  
Ogenheratarihien  
(v. 1646-1687).  
Un capitaine  
onneiout, baptisé  
Louis en 1676.*

*Pierre-Joseph-  
Marie Chaumonot  
(1611-1693),  
jésuite, alors  
missionnaire des  
Hurons établis au  
poste Notre-Dame-  
des-Neiges, près de  
Beauport. En 1673,  
il fondera la  
mission huronne de  
Notre-Dame-de-  
Lorette au nord de  
Québec  
(aujourd'hui  
Wendake).*

*François-Joseph  
Le Mercier  
(1604-1690),  
jésuite, recteur et  
supérieur général  
des missions.*

à Québec que seize ambassadeurs goyogouins sont arrivés à Montréal ; le 22 mai, une dizaine de députés Tsonnontouans se présentent pour négocier. De grands conseils ont lieu. M. de Tracy refuse d'abord trente-quatre présents qui lui sont offerts : «... Mais voyant que ce refus leur était extrêmement sensible et qu'ils le prenaient pour la dernière injure qu'on pût leur faire, il accepta enfin leurs porcelaines en leur répétant que ce n'était pas leurs présents ni leurs biens que le Roi désirait, mais leur véritable bonheur et leur salut ». Les Tsonnontouans ratifient alors le grand traité signé en décembre 1665, en leur nom, par leurs représentants. Cette ratification est enregistrée dans un document officiel. Dix de leurs ambassadeurs se sont présentés, y est-il dit ; leur orateur était Garonhiaguera, il a offert trente présents. Tous «ont unanimement demandé qu'ayant été toujours sous la protection du Roi Louis XIV depuis que le Roi a découvert leur pays, ils soient maintenus sous cette protection, et qu'ils soient reçus au nombre de ses fidèles sujets, demandant aussi en même temps que le traité conclu par les Onnontagués aussi bien que par les Tsonnontouans, puisse avoir pleine force et plein effet pour eux, le ratifiant dans toutes ses dispositions et articles, qui leur sont lus en langue iroquoise par le père Chaumonot, et ajoutant qu'ils veulent, de bonne foi, en exécuter toutes les stipulations ». Ils sont disposés à envoyer quelques-unes de leurs familles à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal afin de créer un lien plus profond avec la Nouvelle-France et avec ceux qui commandent pour le roi « qu'ils reconnaissent à l'avenir comme leur souverain » ; ils désirent que des familles françaises s'établissent dans leur pays, que des missionnaires viennent prêcher le Dieu des Français qu'ils promettent d'adorer.

Les députés apposent ensuite la marque distinctive de leur tribu ; M. de Tracy, Jean Talon et le père Le Mercier signent pour les Français.

C'est le 25 mai que les Tsonnontouans ratifient le traité de paix. En même temps, des Iroquois dont on ne connaît pas la nationalité — des Agniers probablement — commettent des meurtres. Le 23 mai, ils massacrent un soldat de la compagnie de M. de la Fredière qui fait partie de la garnison. La victime est âgée de trente ans. Un peu plus tard, le 8 juin, à Ville-Marie encore, ils tuent un soldat de la compagnie de M. de Varennes, Claude Duparc, âgé d'une vingtaine d'années. Un autre soldat du nom de Lavau, bien que tué en même temps, ne sera inhumé que douze jours plus tard, le 20 juin. À Chambly également, un soldat a perdu la vie.

En avril, mai et juin, les seuls actes militaires des autorités françaises sont la construction du fort Sainte-Anne. Attendent-elles que cet ouvrage soit terminé pour entreprendre d'autres actions ou bien la soumission des Agniers et les ratifications du premier traité que doivent apporter les autres tribus ? Pourquoi tant de hâte en janvier et si peu de hâte maintenant ? M. de Tracy, Jean Talon, l'évêque, assistent à la solennité de la fête de la Saint-Jean. Ils se passent le flambeau de cire blanche qui allumera le bûcher. Des débats philosophiques ont lieu, ils y prennent part.



Dans l'État de New York pourtant, des nuages se forment comme dans les autres colonies anglaises. Winthrop est gouverneur du Connecticut. Le 22 février, des lettres royales lui sont envoyées ainsi qu'à son conseil, « avec la déclaration de guerre de Sa Majesté contre les Français. Cette déclaration a été, selon les ordres de Sa Majesté, publiée immédiatement à Hartford, New-London et autres places de la Colonie ». Winthrop dira aussi qu'il a pris en considération « les autres demandes de sa Majesté pour réduire à l'obéissance à Sa Majesté les plantations du Canada appartenant aux Français... » Et c'est dire que le 22 février, à Londres, le Roi annonce au gouverneur du Connecticut que la guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre et qu'il lui demande de préparer une invasion de la Nouvelle-France.

L'arrivée de ces documents dans les colonies anglaises déterminera une modification de l'attitude prise en mars au sujet de la guerre franco-iroquoise. Pendant ce dernier mois, les Anglais exerçaient toute leur influence sur les Agniers pour les porter vers la paix ; ils prétendaient avoir réussi, se donnaient comme garants des sentiments pacifiques de leurs alliés indiens, envoyaient Arent van Corlaer avec leurs députés pour conclure la paix. Mais au mois de juillet, leur attitude change du tout au tout. L'ambassade promise n'est pas venue. Et le 6, dans une lettre adressée au conseil du Massachussetts, Nicolls, gouverneur de New York, déclare qu'il a pris connaissance de la déclaration de guerre contre la France et de l'ordre donné au Connecticut et probablement aux autres colonies de s'emparer du Canada. Lui-même, semble-t-il, n'a reçu aucun message semblable, car voici ce qu'il dit : « J'ai appris récemment que Sa Majesté vous a conseillé de soumettre le Canada à l'obéissance de Sa Majesté et même vous l'a commandé ». Il veut donc fournir au Massachussetts l'occasion « d'exécuter cet ouvrage tout de suite ». La veille, soit le 5, il a reçu une lettre disant que sept cents soldats français marchent sur Albany. Ils ne se porteront pas, croit-il, contre les Anglais tant qu'ils n'auront pas battu et réduit les Agniers. Dès la réception de cette nouvelle, il a augmenté la garnison du fort et il a écrit à Winthrop, au Connecticut. Nicolls croit qu'il ne faut pas laisser passer l'occasion d'attaquer ce détachement français en route « puisque les commandements de Sa Majesté dans cette affaire sont si positifs... » Si cent cinquante cavaliers du Massachussetts se joignaient à cent cinquante cavaliers du Connecticut, « peu de Français retourneraient au Canada... », car ceux-ci seraient alors trop éloignés de leurs bases.

Nicolls désire donc que le Connecticut et le Massachussetts se lancent dans la guerre contre la Nouvelle-France en attaquant une expédition qui serait en marche contre les Agniers. Il recevra tout de suite une réponse signée par Samuel Willis, à Hartford, le 11 juillet. Elle n'est pas encourageante. Toute la population, y lit-on, est occupée aux travaux des champs, il est impossible de trouver des hommes pour l'expédition proposée. D'autre part, les Agniers contre qui les Français se battent, sont également des ennemis invétérés des Indiens amis des Anglais qui habitent le Massachussetts ; ces Indiens sont prêts à se

*Les Anglais ont songé à attaquer l'expédition de Courcelles.*



joindre aux Français dans une attaque contre les Agniers ; ils pourraient se joindre également aux Français dans une attaque contre les Anglais du Massachussets si ceux-ci voulaient intervenir dans la guerre. Ces Indiens sont sans doute des Abénaquis qui obéissent déjà aux directives françaises. Willis accuse ensuite Nicolls d'avoir excité les Agniers contre les Français : « Votre Honneur, dit-il, comme vous l'écrivez, s'est engagé si loin avec les Agniers qu'il les a encouragés dans la guerre contre les Français... » ; il a également excité les Agniers contre les Abénaquis. Encore récemment, des combats ont eu lieu entre Agniers et Indiens du Massachussets ; la veille, un parti d'Agniers s'est rendu à Podunck ; aussitôt découvert, il a pris la fuite. Il faudrait d'abord, ajoute M. Willis, négocier la paix entre les Agniers et les Indiens du Massachussets ; autrement, ceux-ci pourraient attaquer les Anglais à revers s'ils veulent intervenir dans les guerres franco-iroquoises. Toutefois, la colonie se tiendra prête à toute éventualité. M. Willis est heureux d'apprendre que la garnison d'Albany a été renforcée, car c'est là que la frontière est menacée ; aucune menace française toutefois n'existe pour les colonies anglaises tant que les Agniers ne seront pas battus ; pour sa part, il proposerait plutôt de laisser Agniers et Français se battre entre eux car ils s'affaibliront mutuellement.

Tout le présent et tout l'avenir sont dans cette réponse. Ce sera toujours l'État de New York qui sera menacé par la Nouvelle-France par le Richelieu et le Saint-Laurent, mais il recevra toujours des autres colonies anglaises les mêmes réponses dilatoires et négatives : ces colonies s'arrangeront pour que l'Iroquoisie mène à peu près seule les guerres contre la Nouvelle-France ; les Abénaquis resteront fidèles aux Français ; les Iroquois seront armés et excités contre la Nouvelle-France et les ordres du roi dans les colonies anglaises seront plus ou moins respectés.

Cette guerre entre l'Angleterre et la France, ces ordres aux gouverneurs coloniaux apportent un élément nouveau dans la tâche que doit mener M. de Tracy. Une expédition peut attaquer le Canada par le golfe et le fleuve Saint-Laurent ; les corps qui se rendent du Canada en Iroquoisie peuvent être pris de flanc par des détachements venant des colonies anglaises ; enfin, sous le feu des excitations anglaises survenant en juin ou en juillet, les Iroquois, ou du moins les Agniers, peuvent se montrer moins souples et, au lieu de venir ratifier le traité ou conclure la paix, s'abstenir ou s'entêter dans les hostilités.

Jacques Le Ber  
(v. 1633-1706),  
marchand et  
trafiquant de  
fourrures.

Pourtant, le danger ne se concrétise pas tout de suite. Le 8 juillet, c'est-à-dire le jour même où le gouverneur de New York écrit la lettre précédente, le *Journal des Jésuites* contient l'entrée suivante : « Le 6 la barque de M. Le Ber arrive avec 24 ambassadeurs d'Onneyout, avec des lettres d'Orange. Ils logent chez nous ». En fait, ces députés apportent les lettres écrites au mois de mars alors qu'Anglais et Hollandais de l'État de New York travaillaient à une entente entre les Agniers et les Français et garantissaient à ces derniers les sincères désirs de paix des premiers. Les *Relations* sont plus explicites que le *Journal* ; les députés Tsonnontouans, disent-elles, « furent suivis de près de ceux des



autres peuples, et entre autres de ceux des Onneyouts et même de ceux d’Agnié, de sorte que les députés des cinq Nations Iroquoises se trouvèrent presque en même temps à Québec, comme pour y affermir d’un commun consentement une paix durable avec la France ». Il y a bien des allées et venues en Nouvelle-France pendant cet été mémorable ; des délégations arrivent et repartent, mais en laissant derrière elles quelques-uns de leurs membres ; des Onnontagués, par exemple, ont hiverné non loin de Montréal. Il est exact que des représentants de plusieurs tribus sont présents, mais tous ne sont pas officiellement mandatés pour s’occuper des négociations. Celles qui s’ouvrent à ce moment-là, sont des négociations particulières avec les Onneyouts et les députés de cette tribu « répondaient aussi de la conduite des Agniers, et donnaient même pour eux des otages ». Toutefois, les Agniers ne sont pas représentés par des Agniers ; ce sont les Onneyouts et les lettres écrites en mars qui témoignent de leur désir de paix. Corlaer n’est pas venu. Il semble que si les pourparlers engagés par les Onneyouts sont favorables, des députés agniers viendront plus tard.

*Les Onnontagués ou Onontagués ou Onondagas, alors établis dans l’État actuel de New York, du lac Oneida au lac Skaneateles. La bourgade d’Onnontaé constituait le siège politique principal de l’Iroquoise.*

Les lettres écrites en mars joueront un rôle important. M. de Tracy affirmera à plusieurs reprises que sur la foi des assurances qu’elles contenaient, il a rappelé deux partis de deux cents hommes chacun qui partaient pour Anniéjé. Il citera en particulier la lettre des commissaires anglais d’Albany comme ayant pesé lourd dans la balance, elle l’aurait en pratique décidé à abandonner ses projets militaires contre l’Iroquoise.

Cependant, comme on l’a vu, à la date même où ces communications arrivent en Nouvelle-France, elles ne sont plus exactes et ne peuvent plus qu’induire M. de Tracy et les autorités de la Nouvelle-France en erreur. Nicolls et les Commissaires d’Albany ne travaillent plus à une entente entre Agniers et Français ; bien au contraire, ils excitent maintenant les Agniers contre les Français. Le changement de leur attitude doit probablement dater des mois de juin et juillet.

Persévérant dans leur première modération envers les Iroquois, travaillant à terminer le présent conflit sans effusion de sang, M. de Tracy accepte maintenant la proposition des deux nouvelles tribus ; le 12 juillet, Agniers et Onneyouts ratifient le grand traité franco-iroquois, comme les Tsonnontouans l’ont fait un peu plus tôt au printemps. Mais ce n’a pas été sans difficulté ; le 7 juillet, les députés ont offert leurs présents et prononcé leurs discours : « ...Ils n’ont pas dit grand chose » affirme succinctement le *Journal* des Jésuites. Et voici l’entrée qu’il contient le 8 alors que les Français donnent leur réponse : « ...Le P. Chaumonot leur a dit de la part de M. de Tracy toutes leurs vérités en bons termes et d’une bonne façon ».

Dès ce moment toutefois, M. de Tracy a pris une décision. Comme les tribus paraissent décidées à « affermir d’un commun consentement une paix durable avec la France », il a pris leurs demandes de paix en considération. Mais « afin de mieux y parvenir, l’on jugea à propos de députer quelques Français avec les députés d’Onneyout, qui répondaient aussi de la conduite

*Ambassade française à Albany.*



des Agniers, et donnaient même pour eux des otages. Les Hollandais de la Nouvelle-Hollande avaient aussi écrit en leur faveur et se rendaient caution de la fidélité de tous ces Barbares, à observer fidèlement les articles de la paix qu'on ferait avec eux. Ces députés Français avaient ordre de s'informer soigneusement sur les lieux de toute chose, et de voir s'il y aurait sûreté à se fier encore une fois aux Sauvages, afin que les armes de sa Majesté ne fussent pas retardées par une fausse espérance de la paix ». Le *Journal des Jésuites* ajoute quelques précisions au sujet de cette ambassade française qui doit se rendre à Albany et autres lieux pour faire enquête sur la bonne foi des Agniers. Il dit que certains députés onneyouts demeurent au pays ; puis « on renvoie le reste avec le P. Bêchefer, qui va avec eux en ambassade à Orange, accompagné de Mons. de la Tesserie comme interprète, et Boquet pour l'assister ». Jacques Hertel doit faire partie de cette mission.

*Thierry Beschefer*  
(1630-1711),  
jésuite.

*Charles Boquet*  
(v. 1630-1681),  
donné des jésuites,  
guide et  
interprète.

Il est un point important à noter. Plus tard, à la fin de ce siècle, Frontenac refusera résolument et absolument de mêler les Anglais ou les Hollandais d'Albany aux négociations de la France avec l'Iroquoisie ; ces Indiens, affirmait-il, forment une nation indépendante qui ne dépend aucunement du roi d'Angleterre. Appeler les représentants de celui-ci dans des pourparlers avec les Iroquois, les admettre à des traités, ce serait reconnaître, avouer que l'Iroquoisie est pays anglais, ou sous influence anglaise, et que les Indiens qui l'habitent sont sujets anglais. Toutefois, à cette époque, une grande controverse se sera élevée sur la question de savoir qui, de la France ou de l'Angleterre, est suzeraine ou maîtresse de l'Iroquoisie. En 1666, on n'en est pas encore à de telles subtilités. Toutefois, M. de Tracy n'agit pas dans le meilleur intérêt de la France en admettant les Anglais dans ses colloques avec les Iroquois et il joue un rôle de dupe qui lui fera pousser un peu plus tard des plaintes bien amères.

*Joseph-François*  
*Hertel de la*  
*Fresnière* (1642-  
1722), soldat et  
interprète.

Car le 12 juillet, soit quatre jours après le conseil qui a pris la décision d'envoyer une ambassade à Albany, il s'écrit nombre de lettres à Québec. Il faut répondre aux lettres écrites en mars à Albany et que les Onneyouts viennent d'apporter. La réponse la plus importante du groupe est bien celle que M. de Tracy adresse aux Commissaires d'Albany. Il a reçu le 6 juillet, dit-il, leur lettre écrite le 26 mars. « Je dirais, écrit-il, qu'en considération du bien public, et, en particulier, qu'en considération pour vous, j'accéderai volontiers à une paix raisonnable avec toute la nation iroquoise, mais à des conditions que nous jugerons justes entre eux et nous quand vous aurez pris la peine de vous rendre ici par ordre et avec l'autorité de vôtre Gouverneur-Général ». Les Iroquois, continue-t-il, ont toujours manqué à la parole donnée ; ils ont exercé des cruautés inouïes sur les Français ; et alors « il ne serait pas prudent de perdre la chance de les détruire quand nous avons un corps de troupes considérable ». M. de Tracy est sûr que les commissaires auront la même opinion s'ils étudient la conduite des Iroquois. C'est alors qu'il annonce à son correspondant qu'il a donné ordre de revenir dans leurs quartiers à deux détachements de deux cents hommes chacun qu'il avait dépêchés des forts du

*Des Français*  
*attaqués près du*  
*Fort Saint-Anne.*



Richelieu ; cette complaisance, ajoute-t-il, peut coûter des vies, mais il préfère courir ce risque afin que la paix générale s'établisse. Il dit encore que dix navires de France sont en route pour le Canada, que quatre d'entre eux sont déjà à Gaspé. Enfin, il a demandé au supérieur des Jésuites d'envoyer le père Bêchefer, accompagné de trois personnes, pour ramener les soldats blessés que M. de Courcelles a abandonnés à Albany. Ces Français pourront protéger au retour les députés agniers qui pourraient venir avec eux : « J'ai accordé aux Iroquois quarante jours seulement, à courir de la date de la présente lettre, pour paraître dans cette ville. »

Le même jour, M. de Courcelles adresse aussi une lettre à M. d'Hinse, médecin d'Albany. Parlant des Iroquois, ou plutôt des Agniers, car il ne peut s'agir que d'eux, il affirme que les remontrances des Commissaires d'Albany en leur faveur, la charité chrétienne « ont été cause que nous avons pris la résolution de les écouter, de leur accorder le traitement le plus favorable possible » ; d'envoyer le père Bêchefer et trois personnes pour qu'ils sachent, aussi bien que les Anglais, que leur plaidoyer a été écouté avec bienveillance, « et pour assurer aux Agniers qu'ils peuvent venir en toute sûreté ». Il demande à son correspondant de remercier le gouverneur général d'avoir désigné Corlaer pour venir à Québec ; car, « lui, endossant ce que les Agniers nous diront... », les Français ajouteront foi à leurs paroles. Les députés doivent venir dans un délai de quarante jours. Enfin, de Courcelles demande de renvoyer les sept soldats qui sont maintenant guéris ; quant aux onze autres, il y aura peut-être lieu de les renvoyer avec Arent van Corlaer.

Et l'on voit tout de suite que M. de Tracy et M. de Courcelles sont dupes : au moment même où ils écrivent ces lettres, Richard Nicolls, le gouverneur de la Nouvelle-York, excite les Agniers contre la Nouvelle-France et il demande aux autres colonies anglaises, soit de préparer une invasion du Canada, soit de tomber sur les détachements français en route pour l'Iroquoisie. Le régiment de Carignan reste inactif pendant la saison qui peut être favorable aux invasions.

Cette situation anormale aurait pu durer un certain temps, s'il ne se s'était produit au lac Champlain un incident grave qui soulève la colère des autorités françaises. Il a probablement lieu le 18 juillet puisque la nouvelle est arrivée à Québec le 20. Les troupes sont stationnées au fort Sainte-Anne que les Français viennent d'achever sur une île à l'entrée du lac Champlain. M. de Chasy, officier du régiment de Carignan, cousin du Vice-Roi et parent du maréchal d'Estrées, Louis de Leroles, neveu de M. de Tracy, M. de Traversy, les sieurs Chamot, Morin et de Montmagny, décident de se rendre sur la terre ferme pour chasser. Ils montent dans une embarcation, se dirigent vers le rivage ouest et mettent pied à terre à l'embouchure de la rivière qui portera bientôt le nom de Chasy. Mais à peine descendus, ils sont vivement attaqués par un parti d'Agniers qui était probablement en observation et les a vus approcher. Un chef du nom d'Agariata est à leur tête. Les Iroquois, semble-t-il, somment les Français de

*Arent van Corlaer  
ou Curler  
responsable du  
présent traité  
entre les Iroquois  
et les Hollandais  
en 1643.*

*Agariata  
(Agorita), chef  
agnier, mort en  
novembre 1666.*



se rendre. M. de Chasy et quelques autres refusent de le faire. La bataille s'engage. Quand elle est terminée, M. de Chasy, M.M. de Traversy et Chamot et le sieur Morin sont tués sur place, scalpés et pillés. Leurs compagnons ont été capturés et restent prisonniers de guerre.

Portée rapidement à Québec, la nouvelle suscite une grande émotion. Les victimes appartiennent pour la plupart à la meilleure noblesse française. Et qui se serait attendu à ce coup, après les protestations des Onneyouts en faveur et au nom des Agniers, après celles aussi des lettres écrites en mars à Albany ? M. de Tracy prend, sans plus tarder, les mesures qui s'imposent. La députation française qui se rendait à Albany est arrêtée en chemin : le père Bêchefer, Hertel, Boquet et La Tesserie doivent revenir à Québec avec les députés onneyouts qui les accompagnent.

*Guillaume Couture (1616-1701), fils de Guillaume. Donné des jésuites et interprète.*

Toutefois, M. de Tracy décide d'envoyer Guillaume Couture à Albany, avec un Onneyout, « pour faire plainte du coup arrivé nonobstant les assurances de trêve qu'ils [les Anglais] nous avaient données ». La présente mésaventure ne l'a pas guéri non plus du goût d'écrire. Il s'adresse de nouveau, le 22 juillet, aux Commissaires d'Albany pour leur exposer ses griefs. « Les Commissaires, dit-il, auront vu par ses lettres, les bonnes dispositions dont il était animé envers les Iroquois ; il avait contremandé la marche de deux détachements. Eh bien, après les assurances que vous m'avez données par écrit à l'effet qu'ils ne commettraient aucun acte d'hostilité, ils ont assassiné sept jeunes gens français, parmi lesquels il y avait quatre gentilhommes qui étaient allés à la chasse, se fiant aux paroles que vous aviez écrites ». M. de Tracy a arrêté la marche du père Bêchefer ; il a fait emprisonner à Québec les ambassadeurs onneyouts, sauf un qui se rendra à Albany avec Guillaume Couture pour remettre « la présente lettre ». Les Hollandais doivent porter les Agniers à accorder toute satisfaction, sinon, il abandonnera lui, les prisonniers Onneyouts aux Algonquins. Le vice-roi porte enfin l'accusation suivante : «...Ma bonne foi a été surprise par les assurances que vous m'avez données à l'effet qu'aucun acte d'hostilité ne serait commis pendant que les négociations seraient en cours avec lesdits Onneyouts ». Cette accusation fera long feu ; les Commissaires et Nicolls ensuite tenteront de se disculper. Le vice-roi répondra. Toute cette correspondance intempestive est représentative d'autres correspondances du même genre qu'entameront La Barre et, en particulier, Denonville. Ils éprouvent les uns et les autres on ne sait quel besoin de confier leurs intentions à leurs ennemis. L'histoire seule sait les difficultés qu'ils ont ainsi attirées à la Nouvelle-France.

*Pierre de Saurel (1628-1682), capitaine du régiment de Carignan-Salières.*

Heureusement, M. de Tracy ne s'aventure pas dans les méandres d'une correspondance avec un gouverneur qui excite les Iroquois contre lui et qui même s'entend avec le gouverneur du Massachussets pour faire échouer le projet français d'enrôler les Indiens de cette dernière province contre les Agniers. Il n'est pas dupe à ce point. Il organise l'expédition de M. de Sorel. Quatre jours après la communication à Québec de l'affaire de M. de Chasy,





COMPOSÉ EN TIMES CORPS 10  
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR JOSÉE LALANCETTE  
CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER EN FÉVRIER 1999  
SUR LES PRESSES DE VEILLEUX IMPRESSION À BOUCHERVILLE  
POUR LE COMPTE DE DENIS VAUGEOIS  
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION